

**DECISION PRISE EN VERTU DE L'ARTICLE 2122.2  
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

**DEC24-04-24-29**

**Contrat de modification du raccordement au réseau Gaz Naturel avec GRDF**

Le Maire de la commune de BILLY-BERCLAU

**VU** l'article L.2122.22 du Code Général des collectivités Territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil Municipal N° 2020.09.21.02 en date du 21 septembre 2020 portant délégation au Maire des attributions prévues à l'article L.2122.22 du Code Général des collectivités Territoriales ;

**VU** la nécessité de faire déplacer le poste de livraison client G65 contre la salle des fêtes espace F.MITERRAND ( point de comptage et d'estimation n° GI089034) le 16 mai 2024 par GRDF;

**CONSIDERANT** le contrat de modification de raccordement au réseau de distribution de gaz naturel présenté par **GRDF -6 rue Condorcet- 75009 PARIS-** proposant la dépose et repose du même poste de livraison à son nouvel emplacement indiqué dans le descriptif technique, la suppression du branchement existant et la reconstruction sur extension de réseau PE 63 d'une longueur approximative de 55 mètres

**DECIDE**

**Article 1** : d'accepter ledit contrat de modification et de signer celui-ci avec **GRDF** dès réception de la présente décision par le représentant légal de l'Etat dans le département.

**Article 2** : d'accepter que le contrat de modification ne fera l'objet d'aucune facturation selon les règles en vigueur à la date d'envoi du contrat

**Article 3** : de prendre en charge la reprise de notre installation intérieure et raccordement au nouveau poste de livraison, la reprise de l'installation intérieure ainsi que les éventuels travaux de réfection de maçonnerie après prestation GRDF

**Article 4** : que la somme de ce contrat est et sera prévue aux Budgets des années en cours et à venir.

**Article 5** : que la Direction Générale des Services de la Mairie de BILLY-BERCLAU et le Trésorier Municipal sont chargés chacun en ce qui le concerne, d'appliquer la présente décision .

Fait à BILLY-BERCLAU, le 24 avril 2024  
Steve BOSSART, Maire

  
